

Préparation au Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG) Vienne



Niveau d'étude
visé
Bac +3



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Composante
Institut
universitaire
de technologie
(IUT2)



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

ATTENTION : vous êtes sur l'ancienne page du catalogue de formation de l'UGA. Pour voir cette offre réactualisée, cliquez sur le lien suivant : [🔗 Préparation au Diplôme de Comptabilité et Gestion \(DCG\) / Vienne.](#)

Le Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) est un diplôme national créé par le décret n° 2006-1706 du 26/12/2006 dans le cadre de la réforme du cursus des études de l'expertise comptable (passage au système LMD). Il donne le grade de licence et confère 180 ECTS (Crédits Européens). Il correspond à la première étape du cursus rénové de l'expertise comptable. Cet enseignement est ouvert en formation initiale (1^{re}, 2^e & 3^e année), et en alternance (2^e & 3^e année). La formation en alternance a lieu en partenariat avec le CFP des Charmilles. Les épreuves du DCG (Diplôme national) sont organisées par le Rectorat de l'Académie d'inscription. Elles ont lieu en juin.

- Formation initiale : cette formation n'est organisée qu'en alternance hebdomadaire (2 jours à l'Université).
- Formation continue : cette formation n'est organisée qu'en alternance hebdomadaire (2 jours à l'université, 3 jours dans une entreprise ou un cabinet d'expertise comptable), sur la base d'un CIF, DIF en formation continue exclusivement.

Les titulaires du DCG peuvent accéder à des postes de cadre ou de cadre confirmé en fonction de l'ancienneté

professionnelle : assistant analyste, assistant contrôleur, assistant de maîtrise et d'encadrement.

Admission

Conditions d'admission

L'admission se fait après étude du dossier de candidature et un entretien éventuel. L'inscription en 1^{re} année de DCG est accessible à tous candidats titulaires du baccalauréat (de préférence : S, ES, STG toutes options). Il est à noter que certains diplômes universitaires ou d'écoles de commerce (français ou étrangers) offrent la dispense de certaines épreuves du DCG. Par ailleurs, les étudiants ayant déjà subi des épreuves, peuvent conserver les notes supérieures à 6 et ne préparer que les épreuves manquantes

Cycle alternance : L'inscription à la préparation du DCG en alternance est accessible à tous candidats titulaires d'un BTS CGO ou d'un DUT GEA option FC ou aux candidats possédant déjà les épreuves 1, 5, 6, 8 soit pour les avoir réussies, soit par dispense.

Sont admis à s'inscrire en Préparation au Diplôme Comptabilité et Gestion :

- les titulaires d'un BTS Comptabilité et Gestion des Organisations (BTS CGO)

- les titulaires d'un DUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GCF)

Candidature

Candidature en 1^{re} année de DCG - Formation initiale

- S'inscrire sur le site www.parcoursup.fr à partir du 22 janvier et suivre les différentes étapes indiquées sur ce site.

Candidature en 2^e ou 3^e année de DCG - Formation initiale ou en alternance

- *1^{ère} campagne* : Ouverture de la procédure en ligne (e-candidat) : 4 février 2019 - Clôture de la procédure en ligne : 26 mars 2019
- *2^{ème} campagne* : Ouverture de la procédure en ligne (e-candidat) : 15 avril 2019 - Clôture de la procédure en ligne : 7 juin 2019
- *3^{ème} campagne* : Ouverture de la procédure en ligne (e-candidat) : 24 juin 2019 - Clôture de la procédure en ligne : 9 juillet 2019

L'admission se fait après étude de dossier.

[POUR CANDIDATER CLIQUER ICI](#)

Et après

Poursuite d'études

Les titulaires du DCG peuvent poursuivre leurs études et préparer un DSCG au Centre de Préparation à l'Expertise Comptable de l'IUT2 Grenoble (sous certaines conditions : un master) permettant l'accès au stage d'expertise comptable, exercer un emploi dans le secteur privé (services comptables et financiers des entreprises, cabinets d'expertise comptable...), se présenter aux concours de la fonction publique (catégorie A).

Secteur(s) d'activité(s)

Expert comptable : il est conseillé de l'entreprise, non seulement pour les problèmes d'ordre strictement comptable, mais aussi pour les questions juridiques, financières et administratives

Commissaire aux comptes : il intervient au sein de l'entreprise. Ses missions sont définies par la loi. La principale consiste à certifier les comptes produits par l'entreprise et à garantir ainsi de manière générale la fiabilité de l'information financière.

Les + de la formation

Les étudiants inscrits à la préparation du DCG à la suite d'un DUT GEA ou BTS C.G.O. entre en 3^e année de DCG.

Certains modules sont dispensés en cours commun avec la licence professionnelle Métiers de la comptabilité : fiscalité.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Gaëlle Masson

✉ gaelle.masson@iut2.univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Zubeyde Akbaba

☎ 04 74 87 53 82

✉ zubeyde.akbaba@iut2.univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Service Formation Continue et Apprentissage - IUT2

☎ 04 76 28 46 37

✉ iut2-fca@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

📍 Vienne



Campus

 Vienne - Espace Saint Germain

Programme

Spécificités du programme

Volume des enseignements : 450 h

UE Droit des sociétés

UE Droit social

UE Droit fiscal

UE Management

UE Comptabilité approfondie

UE Contrôle de gestion

UE Anglais appliqué aux affaires